



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E1 - S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui - BTSA GF (Gestion Forestière) - Session 2018

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen porte sur l'expression française et la culture socio-économique, dans le cadre du BTSA Gestion Forestière. Le thème central est le bonheur au travail et ses implications pour les salariés et les entreprises, à travers une analyse critique des documents fournis.

2. Correction des questions

Première question (2 points)

Idée de la question : Reformuler la thèse de l'auteure en développant en 10 lignes minimum.

Raisonnement attendu : L'étudiant doit comprendre et synthétiser la thèse principale de Viviane Gonik, qui critique l'injonction au bonheur au travail et ses conséquences sur les salariés.

La thèse de Viviane Gonik repose sur l'idée que le bonheur au travail est devenu une injonction qui dépossède les salariés de leur autonomie et de leur savoir-faire. Elle souligne que les entreprises, en cherchant à maximiser le bien-être de leurs employés, adoptent des pratiques qui peuvent être infantilisantes. Ces techniques, bien que présentées comme humanistes, prolongent en réalité des méthodes de gestion héritées du taylorisme, où les travailleurs sont dépossédés de leur expertise. Ainsi, le bonheur est devenu un produit à consommer, au détriment de la véritable satisfaction professionnelle, qui devrait être liée à l'engagement et à la reconnaissance du travail accompli.

Deuxième question (2 points)

Idée de la question : Relever un exemple d'attitude paradoxale des entreprises vis-à-vis de leurs salariés.

Raisonnement attendu : L'étudiant doit identifier un exemple concret dans le document principal qui illustre cette attitude paradoxale.

Un exemple d'attitude paradoxale des entreprises vis-à-vis de leurs salariés est l'instauration de postes de "chief happiness officers". Bien que ces responsables soient censés veiller au bien-être des employés, leur présence peut également être perçue comme une manière de contrôler et de surveiller le bonheur des salariés, transformant ainsi une quête de bien-être en une obligation. Cela révèle une contradiction : alors que les entreprises prétendent vouloir le bonheur de leurs employés, elles imposent des méthodes qui peuvent engendrer un sentiment de pression et de conformisme.

Troisième question (3 points)

Idée de la question : Expliquer la phrase en gras sur le taylorisme et les techniques "plus humanistes".

Raisonnement attendu : L'étudiant doit démontrer une compréhension des concepts de taylorisme et de l'évolution des pratiques managériales, en les liant à la critique de l'auteur.

La phrase « Il s'agit de prolonger, par d'autres techniques « plus humanistes » ce que le taylorisme avait mis en place au début du XXe siècle » signifie que les nouvelles méthodes de gestion, bien qu'elles se présentent comme plus respectueuses des individus, continuent de déposséder les travailleurs de leur savoir-faire et de leur autonomie. Le taylorisme, qui prônait l'optimisation des tâches par la division du travail, avait pour conséquence de réduire les ouvriers à de simples exécutants. Aujourd'hui, les

entreprises adoptent des approches qui intègrent des éléments de bien-être, comme des activités ludiques ou des espaces de détente, mais ces initiatives peuvent masquer une volonté de contrôle et de conformité. En réalité, ces pratiques ne s'attaquent pas aux véritables sources de mal-être au travail, et les employés restent souvent soumis à des exigences de performance qui les empêchent de s'épanouir pleinement. Ainsi, le bonheur au travail devient une obligation, plutôt qu'un état d'être authentique, et les salariés sont encouragés à se conformer à une image de bonheur qui peut être éloignée de leur réalité.

3. Petite synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Ne pas bien comprendre la thèse de l'auteur et la reformuler de manière inexacte.
- Oublier de donner des exemples concrets pour illustrer les réponses.
- Ne pas développer suffisamment les réponses, notamment pour la troisième question.

Points de vigilance :

- Prendre le temps de lire attentivement les documents pour en saisir les nuances.
- Veiller à respecter la longueur demandée pour chaque réponse.
- Utiliser un langage clair et précis, en évitant les généralités.

Conseils pour l'épreuve :

- Préparez-vous en lisant des articles et en vous familiarisant avec le vocabulaire lié au bonheur au travail et au management.
- Pratiquez la reformulation de thèses et d'arguments pour améliorer votre capacité à synthétiser des idées complexes.
- Entraînez-vous à rédiger des réponses structurées, en respectant les consignes de longueur et de contenu.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.